

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Numérisation de l’anatomie et cytologie pathologiques**

Dossier de candidature pour l’appel à projets pour la numérisation de l’activité d’anatomocytopathologie hospitalière en Pays de la Loire

Septembre 2022

##  Constitution du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être visés par le directeur de l’établissement, et par le service d’anatomie et cytologie pathologiques.

*Le dossier comportera 4 parties :*

### **a. Organisation du Service et/ou des services concernés par le projet**

*Effectifs actuels*

* ETP médical ;
* ETP paramédical (cadres, techniciens, ingénieurs de numérisation, secrétariat, autre) ;

*Evolution des effectifs à l’issue du projet de numérisation* ;

*L’activité du service sur les années 2019 et 2021*

*Nombre d’actes par jour/an*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *2019* | *2021* |
| *Nombre de pièces opératoires* |  |  |
| *Nombre de biopsies* |  |  |
| *Nombre d’examens cytologiques* |  |  |

*Volume de lames produites par jour/an*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | *2019* | *2021* |
| *Lames de pièces opératoires* |  |  |
| *Lames de biopsies* |  |  |
| *Lames cytologiques* |  |  |

*Organisation territoriale de l’activité et collaborations*

* Organisation de l’activité au sein du GHT et du département - quelles modalités de coopération et/ou mutualisations avec les autres services d’ACP dans le département ou la région ?
* Réalisation des examens extemporanés par télépathologie (et équipements utilisés)
* Collaborations en cours (projets de recherche, enseignement, liens avec d’autres GHT et/ou opérateurs etc.)
* Recours à la sous-traitance (autres services hospitaliers, cabinets libéraux, structures privées…). Si oui, pour quelles pathologies ?
* Organisation du second avis/Télé expertise et participation aux réseaux de télépathologie (à préciser) ;
* Partage de données/d’images d’ACP avec d’autres établissements et objectifs de ces partages (Recherche/formation/second avis) ;

### **b.** Projet de numérisation

*Mise en place du worflow numérique*

* Description de l’état d’avancement du déploiement de la pathologie numérique au sein du service. Cette description doit préciser si la numérisation est lancée, en cours de lancement ou envisagé à date
	+ Préciser le modèle du/des scanner/s envisagé/s
	+ Préciser l’équipement des postes de travail
	+ Décrire le réseau informatique actuel, et si des évolutions de la capacité sont nécessaires, préciser le calendrier de mise en œuvre de cette adaptation
	+ Préciser le Système de Gestion d’Images (SGI) envisagé. Préciser son degré de compatibilité avec le Système de Gestion de Laboratoire (SGL) en place ; notamment si des investissements d’interopérabilité ou d’évolution entre les deux systèmes seraient nécessaires.

*Dans le cas où des travaux ont déjà été lancés, une description des équipements (scanners, SGI, infrastructure utlisée et stockage numérique) ainsi que du workflow actuel sont demandés.*

* Perspective d’évolution de l’organisation et de la continuité des soins grâce à la numérisation de l’activité
* Préciser la montée en charge du projet en termes d’activité et de couverture territoriale
* Intégration de ce projet de numérisation au projet médical de la structure et plus largement du territoire. ES et structures partenaires à date et envisagés
* Conformité des solutions numériques au cadre du Ségur Numérique : préciser plus particulièrement l’intégration de l’INS dans le SGI et le SGL, la roadmap d’intégration du SGL avec la MSS professionnelle et citoyenne, le DMP, le recours à une plateforme d’intermédiation (PFI).
* Stratégie de partage du compte-rendu d’anapath avec le dossier patient informatisé (DPI) et dans le cadre des RCP cancer.

*Stockage des données d’ACP*

* Stratégie de stockage des lames numériques incluant :

1/ Stratégie de stockage pour le diagnostic

2/ Constitution et structuration de base de données incluant des lames numériques (annotation des lames, documentation associée à la base, l’anonymisation ou pseudonymisation dans le cadre de projets de recherche ou d’enseignement, etc.)

* Stratégie d’archivage des données numériques (durée de conservation des données, en particulier pour les établissements partenaires)
* Stratégie de partage et de mutualisation des données (dans le cadre de projets inter-ES) – sécurisation des données et des partages.
* Infrastructure de stockage (stockage interne, Cloud, Entrepôt de données de santé (EDS), mutualisation d’un espace partagé entre ES, etc.)

###

### c. Equipements et budget

*Le tableau ci-dessous est un modèle non exhaustif et est mis à disposition à titre informatif* ***reprenant les principaux coûts éligibles****, les candidats peuvent s’appuyer sur ce tableau ou décrire autrement les équipements en place et prévus et le budget détaillé du projet. Dans le cas de projets déjà engagés, le porteur de projet distinguera les investissements financés de ceux à financer dans le cadre de la candidature.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| *Matériels et logiciels* | *En place* | *A acquérir*  | *Montant (en € TTC)* |
| Scanners de lames |  |  |  |
| Imprimantes de lames |  |  |  |
| Ordinateurs et moniteurs |  |  |  |
| Système de Gestion d’Images (SGI) |  |  |  |
| Stockage numérique  |  |  |  |
| Archivage numérique  |  |  |  |
| Interface Système de Gestion de Laboratoire (SGL) / SGI |  |  |  |
| *Autres – préciser*  |  |  |  |
| Total |  |  |

*Les tableaux ci-dessous sont des modèles non exhaustif et sont mis à disposition à titre informatif* ***permettant d’apprécier la robustesse du projet****, les candidats peuvent s’appuyer sur ces tableaux ou décrire autrement les équipements en place et prévus et le budget détaillé du projet.*

|  |  |
| --- | --- |
| *Couts de fonctionnement annuel* | *Montant (en € TTC)* |
| Maintenance des scanners et imprimantes de lames |  |
| Maintenance du SGI |  |
| Maintenance des stockages et archivages numériques |  |
| *Autres – préciser*  |  |
| Total |  |

|  |  |
| --- | --- |
| *Investissement prévisionnel en stockage et archivage numériques (hors capacités acquises dans le cadre du projet du candidat) ; autres investissements à 5 ans* | *Montant (en € TTC)* |
| Prévisions d’évolution de la capacité de stockage à 5 ans |  |
| Prévisions d’évolution de la capacité d’archivage à 5 ans |  |
| *Autres – préciser*  |  |
| Total |  |

### d. Calendrier de mise en œuvre

Description du calendrier prévisionnel de mise en oeuvre : les dates de début et de fin prévisionnelles de l’opération subventionnée ainsi que les étapes majeures.

*Les candidats peuvent adjoindre tous les éléments qu’ils estiment nécessaires à la bonne compréhension et à l’expertise de leur projet.*

## Rappel des précisions pratiques

### a. Modalités de dépôt des projets

**Les dossiers de candidature sont à transmettre au plus tard**

**le 4 novembre 2022**

**à l’adresse de messagerie suivante :**

ars-pdl-esante@ars.sante.fr

*l’Agence accusera réception du dossier de candidature reçu*

### b. Procédure de sélection des dossiers de candidature :

* Un comité d’instruction ARS est chargé de formuler un avis sur les dossiers de candidature **du 7 novembre au 30 novembre 2022**.
* Notification des projets retenus, par l’ARS **1er décembre** **2022**.

Direction de l’Appui à la Transformation et de l’Accompagnement - DATA

17, boulevard Gaston Doumergue

Tél. : 02 49 10 40 00

**www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr**